

Construction d'un bâtiment de stockage (DREUX 28) – MOINE RECYCLAGE

Dossier de demande d'autorisation

Capacités Techniques et Financières



Identification et révision du document

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Projet	Construction d'un bâtiment de stockage (DREUX 28)
Maître d'Ouvrage	MOINE RECYCLAGE
Document	Capacités Techniques et Financières
Etabli par	 Qualiconsult SÉCURITÉ

REVISION DU DOCUMENT IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Version	Date	Rédacteur(s))	Qualité du rédacteur(s)	Contrôle
0	28/02/2025	Y. ADIMY	Chef de Projet Maîtrises des Risques HSE	MOINE RECYCLAGE
1	01/08/2025	Y. ADIMY	Chef de Projet Maîtrises des Risques HSE	Jérôme LAVOINE Directeur Développement MDR HSE

Sommaire

1 DEMANDEUR	5
2 L'ENTREPRISE MOINE RECYCLAGE	6
3 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE	9
3.1 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DES PROJETS	9
3.2 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER PARTICULIER DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE	9
4 CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU DEMANDEUR	10
4.1 CAPACITES TECHNIQUES	10
4.1.1 <i>Compétences et expérience du demandeur</i>	10
4.1.2 <i>Mise en œuvre des compétences du demandeur</i>	12
4.2 CAPACITES FINANCIERES	13
4.2.1 <i>Capacités financières du demandeur pour édifier et mettre en exploitation l'entrepôt</i>	13
4.2.2 <i>Capacités financières du demandeur pour assurer l'exploitation et l'éventuelle cessation d'activité du site</i>	13
4.3 GARANTIE FINANCIERES	14

1 DEMANDEUR

Raison socialeMoine Recyclage Régénération
Forme juridiqueSAS
Capital social 240 000,00 €
Siège Social 5 Rue Notre Dame de la Ronde, 28100 DREUX
N° SIRET 524 269 693 00056
Signataire Moine Stéphane
QualitéPrésident
Téléphone 0680160255
Mailsmoine@moine-recyclage.fr

Le demandeur au présent dossier est la société MOINE RECYCLAGE REGENERATION (ci-après «MOINE RECYCLAGE »)

2 L'ENTREPRISE MOINE RECYCLAGE

1_Historique

Monsieur MINIER fonde M2R le 12 août 2010 avec l'ambition de développer sur son site de Houdan (78) une activité de recyclage des rebuts industriels en EPDM (Ethylène-Propylène-Diène Monomère), un marché alors inexistant en France.

En 2011, Stéphane Moine, né en juin 1987, rejoint l'entreprise en tant que stagiaire de fin d'études d'ingénieur et de master. Sa mission principale : analyser l'échec technique et commercial de M2R, jugée non viable par le conseil d'administration. Après six mois d'étude, il identifie les erreurs stratégiques du groupe Minier et propose une nouvelle approche : rentabiliser le recyclage des EPDM et des caoutchoucs techniques en les substituant aux granulats de pneus usagés dans des applications spécifiques (aires de jeux, pistes d'athlétisme, etc.).

Convaincu par son analyse, il signe un CDI en tant que directeur de M2R et acquiert 5 % du capital. Sous sa direction, l'entreprise connaît une croissance rapide et soutenue. En 2020, Francis Minier lui propose le poste de Directeur Général du groupe Minier. Stéphane accepte, à condition d'obtenir 50 % du capital de M2R, ainsi qu'un accord lui permettant de racheter les parts restantes en cas de départ.

En septembre 2022, il décide de racheter les 50% de part restante.

2_Organisation juridique & actionnariat

M2R est détenue à hauteur de 95 % par la Holding MOINE (SASU) et 5% Stéphane Moine en nom propre

3_Offre de produits/services

Actuellement, M2R est spécialiste du recyclage des caoutchoucs techniques en France. Son activité consiste à déchiqueter, granuler, trier, dépoussiérer, tamiser et mettre en sacs. M2R est également un distributeur important dans le domaine des sols ludiques et sportifs. Voici les 2 types de produits fabriqués dans l'usine située à Dreux :

1. Des granulats qui rentrent dans la constitution des sous-couches de sols ludiques et sportifs (aires de jeux, pistes d'athlétisme, gazon synthétique, etc)
2. De la poudrette, via notre activité de micronisation, qui sera utilisée comme matière première secondaire par les industriels.

La partie « achat revente » de produits couleurs et de liants Polyuréthane représente aujourd'hui environ 85 % de notre CA. Nous disposons de 2 pôles : l'usine de Dreux et une plateforme de distribution à Metz. M2R distribue ses produits partout en France (y compris les DROM COM) mais également au Luxembourg, en Belgique, en Suisse et enfin à Chypre.

A noter que Moine Recyclage lance une nouvelle activité dans le courant du premier semestre 2025. Cette activité consiste à dévulcaniser le caoutchouc. Cette dernière étape vient après les différentes étapes actuelles du procédé déjà en place. Il s'agit de passer les granulats dans une bi Vis rotative (procédé thermomécanique) afin d'obtenir une bande de caoutchouc dévulcanisé.

Pour information, pour cette nouvelle activité, Moine Recyclage est lauréat d'un projet ADEME. Une subvention de 2,5 M€ a été validée.

4- l'outil de production

Le matériel de production comprend plusieurs broyeurs, granulateurs, dépoussiéreurs, séparateurs magnétiques, séparateurs par courant de Foucault, mise en sacs automatique et semi-automatique, palettiseur automatique, banderoleuse automatique et semi-automatique, table de découpe par jet d'eau, microniseurs, tamiseurs.

Nouvellement, Moine Recyclage vient de créer son propre laboratoire caoutchouc et durant le premier semestre 2025, une ligne de production industrielle de dévulcanisé sera installée dans l'usine existante.

5-les RH

Stéphane Moine est président de M2R.

La plateforme à Metz comprend 1 directeur d'exploitation (+ de 15 ans d'expérience dans la commercialisation de granulats caoutchoucs), 2 gestionnaires clients (dont un gestionnaire client disposant de plus de 12 ans d'expérience dans la gestion associée à la commercialisation des caoutchoucs) et un technico-commercial (ancien responsable laboratoire spécialisé dans l'analyse des systèmes à base de caoutchoucs).

L'équipe à Dreux comprend 1 assistante polyvalente, 2 chefs d'équipes (chacun ayant plus de 8 ans d'ancienneté), 1 responsable maintenance (11 ans d'ancienneté), 1 agent de maintenance/manutention, 6 manutentionnaires, 1 responsable QSE et 1 responsable laboratoire.

6_Situation financière

Depuis sa création, M2R connaît une forte croissance. Au cours de l'exercice fiscal 2023, M2R a réalisé 11,71 millions d'euros (M€) de CA.

Le résultat 2023 est de 1 760 k€

Les fonds propres au 31/12/2023 sont de 3 266 565 €

L'endettement au 31/12/2023 est de 164 430 €

3 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE

3.1 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER DES PROJETS

MOINE RECYCLAGE développe et exploite ses propres sites.

MOINE RECYCLAGE est donc, en tant qu'exploitant, **le seul interlocuteur de l'administration responsable du respect des prescriptions applicables en vertu de la police des installations classées.**

3.2 LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER PARTICULIER DU PROJET OBJET DE LA DEMANDE

Le projet objet de cette demande ne déroge pas au montage juridique et financier expliqué ci-dessus.

4 CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU DEMANDEUR

La présente description des capacités techniques et financières du demandeur vise à exposer, en application des articles L. 512-7-3 et R. 512-46-4, 7° du code de l'environnement, les capacités techniques et financières que **MOINE RECYCLAGE** entend mettre en œuvre, à même de lui permettre d'assurer la construction et la mise en service, l'exploitation et la pérennité du respect des prescriptions applicables (y compris pour le cas d'un entrepôt loué par un tiers), la cessation éventuelle de l'exploitation et la remise en état du site dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

4.1 CAPACITES TECHNIQUES

4.1.1 COMPETENCES ET EXPERIENCE DU DEMANDEUR

MOINE RECYCLAGE met en œuvre les compétences de l'équipe développement, laquelle est intégralement composée de spécialistes chevronnés du domaine du recyclage de caoutchouc :

- Stéphane MOINE, Président :
 - 13 ans d'expériences de direction au sein de la société, titulaire d'un diplôme d'ingénieur matériaux, d'un master en management international par projet et d'un diplôme de deuxième cycle nord-américain en nanotechnologies et caractérisation de pointe.
- Nicolas Brion, Directeur d'exploitation :
 - 17 ans d'expériences dans la commercialisation de produits en caoutchouc et polyuréthane.
- Clovis Saunier, responsable laboratoire
 - 6 ans d'expériences dans l'analyse des produits caoutchoucs, titulaire d'un DUT Chimie
- Xavier Herouin, Technico-commercial
 - 18 ans d'expérience dans l'analyse et la commercialisation de produits caoutchoucs, titulaire d'un DUT Mesure Physique

Par ailleurs, en complément des expertises internes propre à **MOINE RECYCLAGE** intégrant les connaissances techniques nécessaires au projet (lesquelles résident non seulement dans l'équipe managériale, mais aussi chez les responsables laboratoire, les agents de maintenance, etc.), **MOINE RECYCLAGE** s'appuie également sur un réseau de partenaires et de bureaux d'études techniques et environnementaux reconnus pour leurs compétences dans leurs domaines respectifs dont les spécificités du projet de la **MOINE RECYCLAGE** a besoin.

Ainsi, dans le cadre du projet objet de la présente demande, des bureaux d'études et des spécialistes ont assisté **MOINE RECYCLAGE** dans l'élaboration du projet et, concrètement, dans la constitution du dossier de demande de Permis de Construire et de demande d'Autorisation.

On peut notamment lister, accompagnant la **MOINE RECYCLAGE** pour le projet les **partenaires spécialisés** suivant :

- Béatrice Agier, **Architecte D. P. L. G.**
- Augustin BENARD, SICAB Construction
- Axis conseil
- Prevelit
- Socotec
- Kali'eau : Etude hydraulique
- Bureau d'étude environnemental dossier ICPE : QUALICONSLT SECURITE ;

4.1.2 MISE EN ŒUVRE DES COMPETENCES DU DEMANDEUR

En tant que destinataire de l'arrêté d'autorisation et exploitant, **MOINE RECYCLAGE** – qui sera l'unique interlocuteur vis-à-vis de l'administration et sera tenue de respecter et de faire respecter par les occupants les prescriptions de l'arrêté préfectoral obtenu – mettra en place les formations, audits et exercices adéquats avec le(s) locataire(s), en lien avec le propriétaire du site.

Précisément, afin de s'assurer de la conformité du site vis-à-vis de la réglementation (et notamment des prescriptions issues des arrêtés ministériels), **MOINE RECYCLAGE** s'engage notamment :

- à respecter et à faire respecter par **MOINE RECYCLAGE** l'arrêté préfectoral délivré et l'ensemble des prescriptions générales applicables ;
- à mettre en place et à faire réaliser, les contrôles réglementaires, et à mettre en œuvre les actions de suivis nécessaires le cas échéant.

En outre, **MOINE RECYCLAGE** fera, en toute hypothèse, procéder à une vérification annuelle des quantités de marchandises stockées pour chaque rubrique de classement par le biais de cabinets spécialisés en la matière.

Dans le cadre de la remise en état du site lors de la cessation définitive d'activité, **MOINE RECYCLAGE** dispose des compétences techniques de son équipe managériale, mais aussi de l'assistance externe de partenaires spécialisés tels que des bureaux d'études en sites et sols pollués par exemple.

Il résulte des éléments qui précèdent que **MOINE RECYCLAGE** dispose en propre des compétences techniques nécessaires à la mise en place et à l'exploitation du site objet du présent dossier dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

Ces compétences techniques ont, du reste, largement pu être éprouvées dans le cadre des nombreuses opérations comparables menées par **MOINE RECYCLAGE** sur l'ensemble du territoire national et rappelées ci-dessus.

4.2 CAPACITES FINANCIERES

4.2.1 CAPACITES FINANCIERES DU DEMANDEUR POUR EDIFIER ET METTRE EN EXPLOITATION L'ENTREPOT

MOINE RECYCLAGE dispose et met en œuvre des capacités financières solides qui lui ont permis d'assurer la construction et la mise en service du site dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

En effet, les résultats financiers de **MOINE RECYCLAGE** sur les 3 derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

Année	Chiffres d'affaires	Résultat net	Capacité d'autofinancement
2021	8984406	392319	691 000
2022	10866084	421795	713106
2023	11717576	1760689	1988800

Ces capacités financières sont d'autant plus confortables que les capacités financières que **MOINE RECYCLAGE** met en œuvre pour la conduite de son projet sont intégralement constituées Capitaux propres à fin 2023 d'un montant de 3 266 565 €

4.2.2 CAPACITES FINANCIERES DU DEMANDEUR POUR ASSURER L'EXPLOITATION ET L'EVENTUELLE CESSATION D'ACTIVITE DU SITE

MOINE RECYCLAGE dispose et met en œuvre des capacités financières solides qui lui permettent d'assurer l'exploitation et la pérennité du respect des prescriptions applicables, la cessation éventuelle de l'exploitation et la remise en état du site dans le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

En effet, **MOINE RECYCLAGE** est en mesure d'établir, notamment sur la base du retour d'expérience dont elle dispose, que le budget nécessaire au respect des obligations pesant sur l'exploitant d'un site de cette superficie occupé par différents locataires et soumis à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Un tel budget permet notamment d'assumer les charges relatives aux contrôles périodiques et réglementaires, à la maintenance et à l'entretien du site (il s'agit, concrètement, des contrôles, de l'entretien et de la maintenance des exutoires de fumée, des portes coupe-feu, du sprinkler, des issues de secours, de l'installation de protection contre la foudre, de la toiture, du système de télésurveillance, etc.).

Du reste, le budget dont dispose **MOINE RECYCLAGE** permet également de faire face à l'évacuation des produits stockés, à la mise en sécurité du site et à la remise en état du site ayant accueilli ledit entrepôt en cas de cessation définitive d'activité.

Au bénéfice de ces éléments et au regard notamment du résultat net de la société sur les trois derniers exercices, **MOINE RECYCLAGE** dispose des capacités financières lui permettant de faire face aux obligations réglementaires qui pèsent sur elle pour assurer l'exploitation et l'éventuelle cessation d'activité du site en application de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

4.3 GARANTIE FINANCIERES

- Arrêté du 31/07/12 relatif aux modalités de constitution de garanties financières prévues aux articles R. 516-1 et suivants du code de l'environnement
- Arrêté du 31/05/12 fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement

Conformément à l'annexe II et l'article 2 de l'arrêté du 31/05/12 susvisé, MOINE RECYCLAGE n'est pas soumise à l'obligation de constituer des garanties financières.